



ÉDUCATION

PREMIÈRE INSCRIPTION SCOLAIRE

Publié le 19 février 2024 ⌚ Lecture 30 sec

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page



Outils



Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024-2025 se dérouleront du 4 mars au 19 avril 2024 auprès du service Éducation de la mairie, uniquement sur rendez-vous. Vous devez prendre contact avec le service Éducation de la Mairie et retirer un dossier (**également téléchargeable ici**). Le dossier et les pièces justificatives seront à rendre au moment du rendez-vous. **Aucune demande d'inscription ne sera validée si le dossier est INCOMPLET.** La procédure concerne :

- toute nouvelle inscription,
- un changement d'école motivé

Dans tous les autres cas (exemple : changement de niveau ou passage de grande section au CP au sein d'un groupe scolaire), la réinscription est automatique.



Pour connaître la liste des pièces à fournir et modalités détaillées d'inscription, **cliquez ici**.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

